

C'est avec tristesse que vous avons appris le grave accident de Adeline LAURENT à Bourguignons ce Dimanche dernier pendant une manche de Championnat de France Féminin. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.



COMPTE-RENDU REUNION « FUSION LIGUES » du 18 MARS 201

LIGUE ALSACE

Etaient présents :

PRESIDENT : Thierry POMMIER
VICE-PRESIDENT (67) : Jacques GASSERT
PRESIDENT COMMISSION VITESSE : Thierry SELIG
PRESIDENT COMMISSION MOTO CROSS : Jean-Luc MULLER
TRESORIERE : Danielle SELIG

LIGUE CHAMPAGNE/ARDENNE

Etaient présents :

PRESIDENT : Michel GIRAUX
VICE-PRESIDENT : Michel SOT
VICE-PRESIDENT/SECRETAIRE GENERAL : Jean Pol TOURTE

LIGUE LORRAINE

Etaient présents :

PRESIDENT : Joël POIROT
TRESORIER/REPRESENTANT COMMISSION TRIAL : Luc GREMILLET
SECRETAIRE GENERAL/REPRESENTANT COMMISSION ENDURO : Olivier JACQUES
PRESIDENT COMMISSION VITESSE : Alex FERIET
PRESIDENT COMMISSION MOTO CROSS : Mario ROSSI

SECRETAIRE DE SEANCE : Pierrette THIRARD

A l'initiative de la Ligue Motocycliste de Lorraine, le vendredi 18 Mars 2016, les membres du Bureau Exécutif de chaque Comité Directeur des Ligues Alsace/Champagne-Ardenne/Lorraine se sont réunis à La Maison Des Sports de Tomblaine (54) dans le cadre du projet de la réforme territoriale et sa conséquence sur la fusion des 3 Ligues.

Après un temps de présentation, Le Président de La Ligue Motocycliste de Lorraine, Joël Poirot, a rappelé l'importance des enjeux de cette réforme et l'anticipation de nos 3 ligues de manière à réussir cette évolution en nous y préparant et en travaillant ensemble.

Sans nier les difficultés qui se présentent pour réussir cette fusion que nous n'avons pas initiée et dont la mise en place a un coût que nos gouvernants n'ont peut-être pas envisagé (de plus dans un contexte de réductions des aides), nous devons cependant considérer que nous pouvons y trouver une opportunité de réorganiser nos disciplines pour les rendre plus efficaces (mutualisation) et dans un souci de maintien d'une proximité indispensable.

Avant d'ouvrir la séance, Olivier Jacques, Secrétaire Général de la Ligue de Lorraine propose à l'Assemblée de visiter les locaux de la Maison Régionale des Sports de Tomblaine mis à notre disposition, soient :

- un local réservé au service administratif
- des salles mises à dispositions pour diverses réunions (à titre gracieux)
- un amphithéâtre utilisé principalement lors de nos Assemblées Générales et Remise des Prix avec mise à disposition d'un espace cuisine.

Olivier Jacques, présente également le véhicule de la Ligue mis à disposition pour ses clubs affiliés.

Le débat est ouvert, Le Président de la LML, laisse la parole à l'Assemblée :

- **Quelles questions se posent à nous au niveau fédéral ? De quelle façon la nouvelle loi sur la territorialité impacte notre fonctionnement ?**
- **Quel sera notre accompagnement dans la fusion, ses processus ?**
- **Quel sera la méthodologie globale de la fusion : juridique-financier-social-sportif ?**

Les membres de l'Assemblée pensent à l'unanimité que le nouveau schéma de fonctionnement que nous aurons choisi d'adopter sera celui qui respectera les statuts de la Fédération afin de répondre au mieux aux exigences de la nouvelle région.

A ne pas occulter, chacun s'interroge sur la nature plus « rationnelle » entre entités actuelles.

A. Deux modèles possibles de nouveaux schémas de fonctionnement :

- **La Fusion-Absorption :**
L'une des Ligues absorbe les deux autres Ligues pour devenir la nouvelle entité reconnue par la Fédération et correspondant au nouveau découpage administratif. A savoir, les deux Ligues absorbées sont dissoutes.
Cette fusion consiste en la transmission du patrimoine d'une ou plusieurs associations à une autre association existante qui l'absorbe
- **La Supra-Ligue (Création-Fusion) :**
Un comité de pilotage, composé de membres de chacune des Ligues actuelles est mis en place. Les Assemblées Générales des Ligues doivent approuver le projet de traiter de fusion, la dissolution de leurs entités respectives ainsi que les statuts de la nouvelle association. Les Assemblées Générales des Ligues donnent également délégation pour être leur interlocuteur auprès de la Fédé.
Cette fusion consiste en la transmission du patrimoine respectif des ligues actuelles.

B. Composition actuelle des trois ligues :

Chaque Président des trois Ligues respectives prend la parole afin de présenter son schéma de fonctionnement existant :

LIGUE ALSACE

Siège Social : 12. Rue de la Chênaie 57370 SAINT JEAN KOURTZENRODE

PRESIDENT : Thierry POMMIER

11 Clubs affiliés dans le département 67

11 Clubs affiliés dans le département 68

1. COMPOSITION DE L'INSTANCE DIRIGEANTE :

- **Un Comité Directeur** composé de **16 membres** : 1 Président – 2 Vice-Présidents – 1 Trésorier – 1 Secrétaire Salarié – 8 Présidents de Commissions et 3 membres.

2. MOYENS HUMAINS :

- Un poste de secrétaire à mi-temps en CDI

3. MOYENS MATERIELS ET FINANCIERS :

- Les moyens financiers s'appuient sur la cotisation des adhérents.
- Pas de subvention accordée par le Conseil Régional (aides aux équipements sportifs – Convention de Développement)
- Pas de subvention accordée par la Direction Régionale de la Jeunesse, des sports et de la cohésion sociale. (CNDS)

4. ETAT DES FINANCES :

- Disponibilités : 15.000Eur

5. LES DIFFERENTES PRATIQUES DE LA MOTO AU SEIN DE LA LIGUE :

Les différentes pratiques de la moto sont regroupées en disciplines : Enduro – Vitesse - Moto Cross - Trial - Technique – Educative.

Chacune de ces disciplines est gérée par une commission, composée de passionnés, d'organiseurs et de pratiquants :

Commission Enduro :

Président de la Commission : Mathieu TROQUIER

Discipline qui se prête le mieux à une pratique loisir. Epreuves réservées à toutes les catégories et à tous les niveaux.

Les Clubs de la Ligue sont très peu structurés pour l'organisation de manifestations sportives.

Commission Vitesse :

Président de la Commission : Thierry SELIG

300 licenciés – courses pratiquées de juin à septembre sur le circuit de « l'Anneau du Rhin »

Moto Cross :

Président de la Commission : Jean-Luc MULLER

Epreuves nationales ouvertes à tous.

Epreuves en circuits fermés pour les jeunes âgés de 6 à 9 ans (80 ou 85cc) sans classement.

11 circuits de Moto Cross mis à disposition par les clubs affiliés de la Ligue.

Commission Trial :

Président de la Commission : Pas de représentant

Commission Technique :

Président du collège : Jean-Pierre LAPEYRADE

Commission Educative :

Président de la Commission : Thierry FRANTZ

Commission Chronométrage : Pas de représentant - structure non adaptée

LIGUE CHAMPAGNE/ARDENNE

Siège Social : 29. Rue de Montigny aux Bois – 08000 CHARLEVILLE MEZIERES

PRESIDENT : Michel GIRAUX

10 Clubs affiliés dans le département 08 (Ardennes)

13 Clubs affiliés dans le département 10 (Aube)

14 Clubs affiliés dans le département 51 (Marne)

10 Clubs affiliés dans le département 52 (Haute-Marne)

6. COMPOSITION DE L'INSTANCE DIRIGEANTE :

- **Un Comité Directeur** composé de **21 membres** : 1 Président – 2 Vice-Présidents – 1 Vice-Président/Secrétaire Général - 1 Trésorier/Président de Commission – 1 Secrétaire Salariée – 5 Présidents de Commissions et 10 membres – 1 Président d'Honneur

7. MOYENS HUMAINS :

- Un poste de secrétaire à temps plein (contrat Avenir – renouvelable pour une durée de 3 ans).

8. MOYENS MATERIELS ET FINANCIERS :

8.1 Moyens matériels :

- Un site d'engagement en ligne pour les épreuves de Moto Cross

8.2 Moyens financiers :

- Les moyens financiers s'appuient sur la cotisation des adhérents.
- Une aide de 6300,00Eur accordée par le Conseil Régional (Convention De Développement).
- Une aide de 4000,00Eur accordée par la Direction Régionale de la Jeunesse, des sports et de la cohésion sociale. (CNDS)

9. ETAT DES FINANCES :

- Disponibilités : 49.000,00Eur

10. LES DIFFERENTES PRATIQUES DE LA MOTO AU SEIN DE LA LIGUE :

Les différentes pratiques de la moto sont regroupées en disciplines : Enduro – Moto Cross – Vitesse – Trial – Chronométrage – Technique – Educatif.

Chacune de ces disciplines est gérée par une commission, composée de passionnés, d'organiseurs et de pratiquants :

Commission Enduro :

Président de la Commission : Joseph CREPIN

La ligue met en compétition en 2016, un championnat, un trophée et un critérium de Champagne-Enduro.

8 épreuves sont prévues également en 2016.

Le nombre de pilotes reste stable – Discipline qui se porte admirablement bien.

Endurance : le championnat renaît avec 7 épreuves moto et 5 épreuves quad.

Commission Moto Cross :

Président de la Commission : Mickaël GABREAUX

Discipline qui se porte admirablement bien – Nombre important d'épreuves (20 prévues en 2016 dont 3 en prairie)

– Arrivée de nouveaux clubs organisateurs de courses.

Terrain de pratique : La Neuville aux Joutes

Commission Vitesse – Tourisme et rallyes routiers

Président de la Commission : Olivier TAVENAU

Pas de circuit routier – 35 pilotes

Rallyes Routiers : Début de saison 2016 avec le rallye des Ardennes comptant comme 4^{ème} épreuve au Championnat

de France des rallyes routiers. (2 pilotes)

Tourisme : Le championnat va s'articuler sur 7 grandes épreuves nationales

Commission Trial :

Président de la Commission : François LEBEGUE

Mise en place en 2016 d'un championnat de Trial. 6 courses en 2016 dont 3 en Champagne-Ardenne.

Très peu de licenciés (une trentaine) - seuil très bas de participation – Dans certaines catégories les effectifs de participants sont inférieurs à 3 pilotes.

Seule possibilité de survie : élargir le Championnat avec d'autres Ligues.

Commission Chronométrage :

Président de la Commission : Mickaël GABREAUX

Dispose de matériels informatiques (transpondeurs)

Commission Technique :

Président du Collège : Joël FRIQUET

Commission Educatif :

Président du Collège : Emilie RONFLETTE

Belles démos de Kids 50cc et championnats 65cc et 85cc.

A NOTER :

Moto-Ball : sport spectaculaire qui continue de vivre grâce à la passion d'une poignée de dirigeants. mais qui est en péril dans les cinq ans à venir suite à la venue des motos électriques.

Motos anciennes : La Ligue met en compétition le trophée de Moto Cross à l'ancienne – catégories « Vintage » et « Classic »

Courses sur Prairies : La ligue organise un trophée de courses sur prairies de catégorie idem au Moto Cross.

LIGUE LORRAINE

Siège Social : MAISON REGIONALE DES SPORTS

13. Rue Jean Moulin – 54510 TOMBLAINE

PRESIDENT : Joël POIROT

8 Clubs affiliés dans le département 55

9 Clubs affiliés dans le département 54

12 Clubs affiliés dans le département 57

10 Clubs affiliés dans le département 88

11. COMPOSITION DE L'INSTANCE DIRIGEANTE :

- **Un Comité Directeur** composé de **15 membres** : 1 Président – 1 Vice-Président/Trésorier – 1 Vice-Président Collège Educatif - 1 Secrétaire Général - 1 Trésorier Adjoint/Président de Commission - 8 Présidents de Commissions – 2 Présidents d'Honneur

12. MOYENS HUMAINS :

- Un poste de secrétaire à temps partiel (20h/sem) en CDI à Tomblaine (54)
- Un poste de secrétaire à temps partiel (20h/sem) (contrat CUI-CAE) à La Bresse (88)
- Un poste d'Assistant du Président à temps partiel (10h/sem) en CDI à Tomblaine (54)

13. MOYENS MATERIELS ET FINANCIERS :

- Les moyens financiers s'appuient sur la cotisation des adhérents.
- Une aide de 4.800,00Eur accordée par le Conseil Régional (aide aux équipements sportifs -----
→ acquisition de transpondeurs et de valises de charge)
- Une aide de 25.000,00Eur accordée par le Conseil Régional (convention de développement) visant à favoriser le développement des actions de la Ligue s'inscrivant dans les axes prioritaires de la politique sportive du Conseil Régional.
Mise à disposition gracieuse de locaux à la Maison Régionale des Sports de Tomblaine où se trouve notre siège.
- 6000,00Eur par la Direction Régionale de la Jeunesse, des sports et de la cohésion sociale. (CNDS)

14. ETAT DES FINANCES :

- Disponibilités : 260.000,00Eur

15. LES DIFFERENTES PRATIQUES DE LA MOTO AU SEIN DE LA LIGUE :

Les différentes pratiques de la moto sont regroupées en disciplines : Enduro – Moto Cross – Trial – Vitesse – Technique/Discipline – Educative – Quad.

Chacune de ces disciplines est gérée par une commission, composée de passionnés, d'organisateur et de pratiquants :

Commission Enduro :

Président de la Commission : Eric LORRAIN

8 épreuves prévues au calendrier 2016 comptant pour le championnat de Lorraine.

3 épreuves prévues au calendrier 2016 comptant pour le trophée de Lorraine d'enduro sprint.

Bonne fréquentation – présence de nouveaux participants pour chacune des épreuves organisées.

Toutefois, peu d'épreuves en Lorraine.

Commission Moto Cross :

Président de la Commission : Mario ROSSI

5 Championnats Alsace-Lorraine sont mis en compétition pour la saison 2016, auxquels s'ajoutent 5 trophées.

18 épreuves prévues au calendrier 2016 dont 12 en Lorraine et 6 en Alsace.

Discipline qui se porte admirablement bien.

Une moyenne de 200 pilotes est enregistrée par compétition.

Commission Trial :

Président de la Commission : Jérôme CUNAT

10 épreuves prévues au calendrier 2016 comptant pour le championnat de Lorraine.

Discipline qui se porte bien malgré une légère baisse. De 100 à 110 pilotes sont présents par épreuve. La catégorie S3 est la plus représentative sur les courses.

Les Francs-comtois et les Champenois semblent moins assidus à participer à nos compétitions.

Commission Endurance T.T :

Représentant de la Commission : Thierry COLLOT

4 épreuves prévues au calendrier 2016 comptant pour le championnat de Lorraine d'endurance T.T.

1 championnat du Grand-est d'endurance/quad/moto est mis en compétition entre les Ligues de Lorraine-Champagne/Ardenne et de Picardie.

Commission Vitesse-Courses de Côte-Dragsters :

Président de la Commission : Alex FERIET

Mise en place de 7 Journées de roulage au calendrier 2016 qui se tiendront sur le circuit de Chenevières. (54)

Les grilles de réservation se remplissent, quelques places restent encore disponibles.

Commission Technique :

Président de la Commission : Gérard THIEBLEMONT

Rien n'est à signaler. Commission qui fonctionne bien.

Commission Chronométrage :

Président de la Commission : Jérôme CASSIN

Le calendrier 2016 a été établi – 24 épreuves de chronométrage ont été retenues.

Une nouvelle convention de « prêt de matériels de chronométrage » a été établie pour les clubs d'Alsace dans le but de définir les modalités de mise à disposition de ce matériel.

Commission Quad :

Président de la Commission : Thierry COLLOT

Cette discipline se porte bien.

Plusieurs championnats de Lorraine sont organisés en 2016 :

- Championnats minimes dans le cadre du championnat d'endurance T.T
- Championnat d'endurance
- Championnat de Cross – Lorraine/Alsace

Commission Educative :

Président de la Commission : Gérard LAGUERRE

Mise en place de cette nouvelle commission en 2016, destinée aux jeunes de 6 à 11 ans qui souhaitent découvrir le monde de la Moto.

C. Démarches à suivre afin d'être en adéquation avec la nouvelle organisation territoriale :

Nous allons devoir définir ensemble les principales caractéristiques du « projet de fusion » afin de pouvoir rédiger un protocole d'accord contenant diverses informations :

- Objet et motif de la fusion
- Nom de la nouvelle entité
- Date de prise d'effet de la fusion
- Gouvernance de la nouvelle entité –composition des instances dirigeantes
- Documents comptables (bilan-compte de résultats) des trois entités
- Sort des salariés des trois entités
- Nouveaux statuts et règlement intérieur

A savoir que des questions d'ordre sportif vont se poser au sein des trois entités qui seront amenées à fusionner et plus particulièrement concernant le déroulement des compétitions.

Comment seront déterminées les modalités d'organisation des compétitions résultant de cette fusion ?

D. Quels Travaux seront à entamer par chaque Comité Directeur :

- Etre en capacité de faire des propositions-----→ réflexion sur la représentativité de chacune des 3 Ligues.
- Assurer une cohérence sportive -----→ révision de notre fonctionnement sportif (championnats par équipe de Ligues...).
- Equité au regard des aides fédérales---→ mise en cohérence des aides au regard du redéploiement.

E. Quel nouveau schéma de fonctionnement sera à adopter

- Quelles seront les réserves financières disponibles de chacun ?
- Quel sera le nombre des emplois créés (ou non) par les ligues ?
- Où sera positionné le nouveau siège ?
- Quelle organisation ou réorganisation sportive ?

Dans le but d'être en adéquation avec la nouvelle organisation territoriale, il serait judicieux de prévoir une nouvelle rencontre.

Le Président de la Ligue Motocycliste de Lorraine, lève la séance à 21h15

La Ligue Motocycliste de Champagnes/Ardenne,

Représentée par :

Michel Giraux,

La Ligue Motocycliste d'Alsace,

Représentée par :

Thierry Pommier,

La Ligue Motocycliste de Lorraine,

Représentée par :

Joël Poirot,

PROCES VERBAL DU COMITE DIRECTEUR

Réunion du samedi 5 mars 2016

PROJET

Le Comité Directeur de la Fédération Française de Motocyclisme s'est réuni le samedi 5 mars 2016 au siège de la FFM, 74 avenue Parmentier, 75011 PARIS, sous la présidence de Monsieur Jacques BOLLE, Président.

PRESENTS :

Mesdames DIEUDONNE Dany, RESCHKO-JACQUOT Pascale et VOISIN Valérie.
Messieurs BELLANGER Alain, BERTAUD Patrick, BOLLE Jacques, BRACHET Patrice, COURBOULEIX François, COUTANT Patrick, DAVID Patrick, DELUCHEY Francis, DEMONTEIL Christian, DESNUES Jean-Marc, DURAND Philippe, FAIVRE Joël, FOREST Jean-Pierre, GONTIER Gilbert, GOUX Christian, GUYOT Christophe, LAMOUREUX Patrick, LEBEAU Philippe, MEILLER Jean-Guillaume, MOREAU Jean-Pierre, ORTEGA Pierre, PLANCHON TOURLY Gilles, POMMIER Thierry, RIGAUDIAS Vincent, SCHICKEL Jean-Marc et THOLLAS Patrick.

ASSISTAIENT EGALEMENT :

Monsieur MOUGIN Jean-Pierre, Conseiller du Président.
Messieurs JACQUES Olivier, représentant de la LMR Lorraine, SCHOTS Frédéric, Président de la LMR Flandres et STADLER Patrick, Président de la LMR Picardie.
Monsieur BOFILL Didier, Président LMR Languedoc Roussillon.
Messieurs JEANSOU Marc, JULIEN Antoine, LEMAITRE Jacques et LIQUIER Robert, Membres Honoraires.
Monsieur PRADEAU Yves, Président du CEDD.
Madame FONTAINE, Commissaire aux Comptes CECAUDIT-INTERNATIONAL,
Messieurs POIRIER Sébastien, Directeur Général, THIEBAUT Philippe, Directeur Technique National, LEROY Michel, BOISGROLIER Alex et BONNEVILLE Pierre.

ABSENTS ET EXCUSÉS :

Messieurs ASTIER Joël, BOUIN Christian, CLAVREUL Jean-Claude, DIEUDONNE Fernand, DUSSOLIER Vincent, SAURAY Benoist et SIMON Eric.
Messieurs BERTRAND Raoul, CHEVALIER François, CHEVILLOT Maurice, CHIROUZE Jean, DEGRANGE Michel, DOUMECQ LACOSTE Gaston, FERMONT René, GUICHER Raymond, LACOUR Claude, MULLIE Eugène, ROBLIN Jacques, TOURNIER Guy et VIGE Michel, Membres Honoraires.
Madame GALY Clotilde et Maitre GRAVE Michel.
Monsieur CHAUMET RIFFAUD Vincent.

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Nathalie LEMOINE.

NOMBRE DE MEMBRES VOTANTS PRESENTS : 29.

Le Président BOLLE ouvre la séance à 09h30 et souhaite la bienvenue aux participants.

Q. 01 - APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU COMITE DIRECTEUR DU 5 DECEMBRE 2015.

Monsieur MOREAU souhaite que son intervention soit ajoutée à la question 14 (Questions diverses). Il avait demandé à ce que les modifications apportées aux textes fédéraux soient signalées par une police de caractère différente (rouge par exemple) afin d'en permettre une lecture plus aisée.
Le procès-verbal de cette réunion est adopté en tenant compte de cette modification.

Q. 02 - COMMUNICATIONS DU PRESIDENT.

2.1 Déplacements du Président.

- 4 décembre : Remise des prix de l'ICGP à Paris.
- 7 décembre : Réunion du Groupe de Travail des Professionnels à la FFM.
- 8 décembre : Point semestriel avec Gras Savoye à la FFM.
- 15 décembre : Convention d'objectif au Ministère des Sports.
- 20 décembre : Assemblée Générale Ordinaire de Bretagne à Plouasne (22).
- 7 janvier : Repas du personnel FFM.
- 12 janvier : Conférence de presse de l'Enduropale du Touquet à Paris (75).
- 21 janvier : RDV l'Equipe 21 à la FFM.
- 23 janvier : Assemblée Générale Ordinaire de Picardie à Amiens (80).
- 26 janvier : Réunion Groupe de Travail Code Sportif au siège de la FIM.
- 30 et 31 janvier : Enduropale du Touquet (62).
- Du 11 au 13 février : Réunion du Conseil de Direction de la FIM et Conférence des Commissions de la FIM à Genève.

2.2 Informations du Président.

Chiffres clefs de la FFM.

Le Président présente la synthèse à jour des chiffres clefs de la FFM. Ce document a été remis aux participants et sera adressé à l'ensemble des Présidents de Ligues et aux membres du Comité Directeur absents dès le lundi 7 mars.

Il s'agit d'un document pédagogique qui regroupe de façon claire les données et les tendances majeures de la FFM. Le Président engage les membres du Comité Directeur à utiliser ces données vis-à-vis de nos clubs et de nos licenciés. (Voir en annexe).

Championnat de France Elite de Motocross.

Le Président informe les participants des difficultés rencontrées par la Commission de Motocross à l'occasion de l'ouverture du Championnat de France Elite. En effet, certains pilotes de pointe ont lancé un mouvement de contestation en raison du reformatage du plateau des primes.

Le Président de la FFM, en accord avec Monsieur CLAVREUL, ont conservé une position ferme en la matière tout en maintenant le contact avec les pilotes en question.

Ceux-ci constatant que la Fédération n'évoluerait pas et était prête à annuler le Championnat Elite 2016, ont finalement abandonné leurs revendications. (Hors réunion, la première épreuve à Sommières s'est déroulée sans problème).

Circuit Carole.

Le Président indique que la Délégation de Service Public qui lie l'Etat à la FFM devra être renouvelée en fin d'année. Une réunion s'est tenue récemment au cours de laquelle les représentants de l'Etat ont indiqué être très satisfaits de la gestion de la FFM.

Annuaire FFM 2017.

Lors de la réunion du Comité Directeur de décembre 2015, la décision de retravailler sur l'annuaire fédéral avait été prise et un groupe de travail avait été envisagé.

Le Président propose d'évoquer ce point lors de la réunion des Présidents de Ligues prévue le vendredi 20 mai prochain.

Q. 03 - COMMUNICATIONS DU DIRECTEUR GENERAL ET DU DIRECTEUR TECHNIQUE NATIONAL.

3.1 Informations du Directeur Général.

Personnel fédéral :

Monsieur POIRIER fait le point sur le personnel fédéral :

Direction Juridique:

- Tania PETRESCO a prolongé son congé maternité en congé parental (et congés). Elle sera de retour le 1er juin 2016.
- Embauche en CDI de Ludovic FONTAINE à compter du 08/02/2016.

Intranet fédéral

La souscription 2016 des licences se passe bien : 70% des règlements sont effectués par carte bancaire et les scans des certificats médicaux sont plus nombreux que l'an dernier.

De même, les clubs se sont approprié cet outil et leurs validations se font plus rapidement.

Monsieur POIRIER évoque quelques problèmes rencontrés avec le fournisseur en charge du routage des licences et des annuaires. Tout est rentré dans l'ordre à ce jour.

Pour 2016, la priorité est la mise en place de l'outil de gestion des épreuves. La partie licences à la journée suivra une fois que ce dernier fonctionnera.

Monsieur THOLLAS attire l'attention sur le peu de différence des visuels des licences 2015 et 2016 qui peut entraîner des erreurs lors des contrôles administratifs. Le Président lui indique être parfaitement d'accord avec lui, le visuel 2017 sera nettement différent de celui de 2016.

Pass MX et Trial.

Le développeur informatique pour les ventes des pass MX et Trial a pris du retard dans le développement de son applicatif. Monsieur POIRIER indique que leur vente devrait être possible fin mars 2016.

Chiffres clefs des réseaux sociaux.

Monsieur POIRIER présente la synthèse des chiffres clefs en matière de réseaux sociaux.

Voir en annexe le document réalisé par la Direction de la Communication de la FFM.

Réunion Trial Motos Anciennes.

Monsieur POIRIER indique qu'une réunion s'est tenue le 5 février au siège de la Fédération regroupant des acteurs du trial à l'ancienne dont trois organisateurs de cycles d'épreuves se déroulant hors FFM.

Après discussions, il s'est avéré que ces personnes n'ont pas d'opposition majeure pour intégrer (ou réintégrer) la Fédération.

Motos Electriques et Racinger Tour.

Monsieur POIRIER évoque le projet "Championnat Racinger City Tour" basé sur le développement de machines électriques pour des courses de Supermotard en ville. Son promoteur, Monsieur Jean-Paul LEVY prospecte les grandes villes de l'hexagone et pourrait être amené à contacter les Présidents des Ligues.

3.2 Informations du Directeur Technique National.

Monsieur THIEBAUT fait le point sur les dossiers des 100 chevaux et du retrofit qui sont toujours en attente de décision de l'Etat.

D'autre part, en raison des futures homologations devant être en conformité aux normes Euro 4, KTM et Husqvarna ont annoncé leur décision de ne plus importer en France de machines 2 temps en 2017. Ainsi, il faut craindre que les disciplines trial et enduro soient impactées.

Au niveau des aides, celles du CNDS font l'objet de dossiers de plus en plus complexes. Monsieur THIEBAUT indique que les régions ont des fonds disponibles pour financer la structuration du sport en 2016. Toutefois, à partir de 2017, il est recommandé pour la moto de déposer des dossiers concernant les zones de revitalisation rurales (ZRR), les personnes en situation de handicap et les féminines.

Il évoque ensuite les difficultés rencontrées par l'EAAT. L'état d'urgence pose des difficultés pour les compétitions à venir, l'équipe est en attente de recevoir ses ordres de mission.

3.3 Informations de Monsieur Jean-Pierre MOUGIN.

Monsieur MOUGIN évoque tout d'abord la réforme territoriale. Il confirme que le CNOSF a souhaité la mise en conformité des CROS et CDOS dès début 2018. Les fédérations quant à elles doivent individuellement définir leur ordre de marche.

Le CNOSF a signé depuis trois ans un accord avec l'Equipe 21. Même si elle a des difficultés économiques actuellement, la chaîne a vu ses parts de marché augmenter de +1%.

Les audiences de retransmissions en direct des épreuves moto réalisent de bons chiffres d'audiences.

Depuis le 1^{er} janvier 2016, les CREPS sont sous la responsabilité des régions.

Enfin, Monsieur MOUGIN évoque l'organisation des ISDE 2017 en France et leur possibilité d'aide du CNDS.

Q. 04 – COMPTES 2015.

4.1 Rapport du Trésorier.

Monsieur BERTAUD présente son rapport aux membres du Comité Directeur. (Voir en annexe).

Le résultat positif qui sera proposé à l'Assemblée Générale de juin 2016 est de 353.000 euros.

4.3 Intervention du Commissaire aux Comptes.

Madame FONTAINE salue les membres du Comité Directeur et leur indique que cette année encore la FFM réalise un excellent résultat comptable. Elle confirme que les comptes ont été arrêtés de façon prudente.

Les comptes sont donc certifiés par le Commissaire aux Comptes.

La préparation des dossiers par les services comptables ont permis à l'audit de se dérouler de manière particulièrement efficace. Elle remercie l'ensemble de la DAF pour le travail réalisé.

4.3 Arrêté des comptes 2015

Pas d'opposition, ni d'abstention de la part des membres du Comité Directeur, les comptes 2015 sont arrêtés à l'unanimité.

Q. 05 – BUDGET PREVISIONNEL 2016.

Pour 2016, Monsieur BERTAUD a revu le résultat prévisionnel à 227.000 euros. Ce chiffre ne tient pas compte de la décision prise au sujet de l'augmentation du montant de l'aide fédérale de 1.200 à 1.300 euros (Point évoqué à la question 7).

Si celle-ci était validée, le résultat prévisionnel serait ramené à un peu plus de 130.000 euros. Le Président précise qu'il s'agit d'une estimation prudente.

Q. 06 – POINT SUR LES AFFILIATIONS ET LES LICENCES.

Le Président BOLLE indique qu'à fin février, le nombre d'affiliations est de 1.216 clubs (Pour mémoire, à la même date, 1.188 clubs étaient affiliés en 2015).

Il précise que les résultats des ventes de licences son globalement satisfaisants. A fin février, 38.747 licences ont été souscrites contre 35.341 en 2015 à la même date.

Q. 07 – AIDE FEDERALE POUR LES CLUBS.

Le Président BOLLE rappelle que lors de la réunion du 5 décembre, il avait été envisagé d'augmenter l'aide fédérale pour les clubs à 1 300 euros. Toutefois, compte tenu de l'impact budgétaire (environ 100.000 euros), il avait été décidé d'attendre la présente réunion pour prendre une décision en fonction des premiers résultats des ventes de licences.

Suite au rapport du trésorier et du point sur les affiliations et licences, le Bureau FFM a souhaité proposer au Comité Directeur d'augmenter le montant de l'aide fédérale à 1.300 euros (soit +8%) avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2016.

Aucune question. Aucune abstention. Cette proposition est donc validée par le Comité Directeur.

Madame RESCHKO-JACQUOT souhaiterait que l'augmentation de 8% soit aussi appliquée pour le moto-ball. Après discussions, il est entériné que l'augmentation concernerait :

- Matches de moto-ball : 85 euros.
- Epreuves outre-mer : 1 060 euros par épreuve.
- Tourisme (quel que soit le nombre d'épreuves) :260 euros.

Aucune question. Aucune abstention. Ces propositions sont donc validées par le Comité Directeur.

Q. 08 – POINT SUR LES ASSEMBLEES GENERALES ELECTIVES DES LIGUES.

Le Président BOLLE fait le point sur les Assemblées Générales Electives des Ligues :

| LIGUES | PRESIDENTS ELUS |
|----------------------|----------------------|
| ALSACE | POMMIER Thierry |
| AQUITAINE | LAMOUREUX Patrick |
| AUVERGNE | RIGAUDIAS Vincent |
| BOURGOGNE | FOREST Jean-Pierre |
| BRETAGNE | BERTAUD Patrick |
| CENTRE | BELLANGER Alain |
| CHAMPAGNE-ARDENNE | GIRAUX Michel |
| CORSE | PERALDI Laurent |
| FLANDRES | SCHOTS Frédéric |
| ILE DE LA REUNION | <i>PAYET Patrice</i> |
| ILE-DE-FRANCE | DIEUDONNE Fernand |
| LANGUEDOC-ROUSSILLON | BOFILL Didier |
| LIMOUSIN | BRACHET Patrice |
| LORRAINE | POIROT Joël |
| MARTINIQUE | LUCHEL Dominique |
| MIDI-PYRENEES | GONTIER Gilbert |
| NORMANDIE | DURAND Philippe |
| NOUVELLE CALEDONIE | SAURAY Benoist |
| PAYS DE LA LOIRE | LEBEAU Philippe |
| PICARDIE | STADLER Patrick |
| PROVENCE | SIMON Eric |

En ce qui concerne l'Ile de la Réunion, une requête en annulation a été reçue par la Direction Juridique. Cette demande sera traitée par le TNDA d'ici fin mars.

Les candidats

Prochaines Assemblées Générales Electives :

POITOU CHARENTE : samedi 12 mars 2016. (*Hors réunion, Patrick DAVID a été réélu*)

RHÔNE-ALPES : samedi 12 mars 2016. (*Hors réunion, André LIOGIER a été élu*)

GUADELOUPE : samedi 12 mars 2016. (*Hors réunion, Jean-Michel CLAIRVILLE a été réélu*)

GUYANE : dimanche 13 mars 2016. (*Hors réunion, Sabrina BURGLIN AGOUN a été réélue*)

FRANCHE COMTE : vendredi 18 mars 2016. (*Hors réunion, Christian GOUX a été réélu*)

Q. 09 – ELECTIONS AU COMITE COURSES SUR PISTES.

Un poste est à pourvoir suite à la démission de Monsieur Robert SAMBARREY.

Candidat : Monsieur Thierry BOUIN.

Nombre de votants : 29.

Nombre de suffrages exprimés : 29.

Abstention : 0.

Est élu : **BOUIN Thierry** (29 voix).

Q. 10 – CONVENTIONS D'OBJECTIFS DES LIGUES 2016.

Le Président BOLLE rappelle que la Fédération a mis en place il y a un an un nouveau système de redistribution de fonds aux Ligues qui, pour la quasi-totalité d'entre elles, perçoivent une augmentation de leurs recettes, très importante pour certaines. Conformément aux conventions d'objectifs signées début 2015, ces sommes doivent être utilisées pour financer de nouvelles actions ciblées.

La quasi-majorité des Ligues ont retourné le document de synthèse relatif à l'affectation de ces fonds.

Globalement, ces retours sont satisfaisants. Le Président rappelle que les fonds ne doivent pas être thésaurisés et ne peuvent notamment pas être affectés à des dépenses qui existaient déjà précédemment.

Pour 2016, les conventions d'objectif seront envoyées d'ici la fin du mois de mars.

Le socle de ces conventions repose sur quatre principaux axes :

- Professionnalisation des Ligues.
- Aide aux clubs organisateurs.
- Sécurisation des terrains de motocross.
- Rachat d'équipement (exemple : rachat de circuit...).

Q. 11 – MODIFICATIONS DES TEXTES FEDERAUX ET DES RTS

11.1 Statuts.

Le Président soumet les propositions de modifications des statuts que le Bureau de la FFM a souhaité soumettre aux membres du Comité Directeur.

Il précise que les statuts actuels prévoient qu'un candidat à la présidence de la Fédération doit être physiquement présent et se déclarer publiquement. Si cette personne ne peut être présente pour raison de force majeure, elle ne pourra pas être élue. De même, ce principe est applicable pour l'élection du Bureau de la FFM.

Aussi, le Bureau a souhaité proposer les modifications suivantes :

Pour l'élection du Président (article 11.2.5.2) :

" Le ou les candidats doivent s'être préalablement déclaré(s) par courrier recommandé avec avis de réception adressé au siège de la FFM au plus tard trente (30) jours avant l'élection.

Dans l'hypothèse où ce ou ces candidats ne seraient pas élu(s) au Comité Directeur, le ou les nouveaux candidats à la Présidence sont invités à se déclarer en séance".

Pour l'élection du Bureau (article 14) :

" ... Après l'élection du Président, le Comité Directeur procède à l'élection du Bureau Fédéral.

Le Premier Vice-président est proposé par le Président parmi les Membres du Comité Directeur.

Les candidats pour les autres postes ~~sont invités à~~ doivent se déclarer par courrier recommandée avec avis de réception adressé au siège de la FFM au plus tard trente (30) jours avant l'élection (la déclaration de candidature au Bureau Fédéral est considérée recevable si le candidat est élu au préalable au Comité Directeur)

Dans l'hypothèse où ce ou ces candidats ne seraient pas élu(s) au Comité Directeur, les nouveaux candidats à ces postes au sein du Bureau Fédéral sont invités à se déclarer en séance"

Après débats, le Président propose de procéder au vote.

Question : Etes-vous favorable à la proposition de modification de l'article 11.2.5.2 des statuts ?

Nombre de votants : 29

Oui : 29.

Non : 0.

Abstentions : 0.

La proposition est donc adoptée à l'unanimité.

Question : Etes-vous favorable à la proposition de modification de l'article 14 des statuts ?

Nombre de votants : 29

Oui : 29.

Non : 0.

Abstentions : 0.

La proposition est donc adoptée à l'unanimité.

Les textes modifiés des statuts modifiés figurent en annexe.

11.2 Règlement Intérieur.

Monsieur POIRIER soumet les propositions de modification du Règlement Intérieur.

Le Comité Directeur donne son accord sur ces propositions.

Les textes modifiés du Règlement Intérieur figurent en annexe.

11.3 Code anti-dopage.

Monsieur POIRIER présente le soumet la proposition du règlement disciplinaire relatif à la lutte contre le dopage. Il précise qu'il s'agit du règlement disciplinaire type que l'ensemble des fédérations doivent adopter en application du Décret N°2016-84 du 29 janvier 2016.

Question : Etes-vous favorable à la proposition de modification du code anti dopage ?

Nombre de votants : 29

Oui : 29.

Non : 0.

Abstentions : 0.

La proposition est donc adoptée à l'unanimité.

11.4 Code sportif.

Monsieur POIRIER soumet les propositions de modifications relatives à l'article 2.1.20. Devoir des participants.

La demande émane de la Commission Rallyes Routiers qui souhaite l'annulation de l'interdiction à "un coureur de transporter d'autres personnes sur son motorcycle, exception faite du passager lorsqu'il s'agit d'un véhicule à trois roues". Cette modification permettrait le développement d'une catégorie "duo" dans l'édition 2016 du Moto Tour. Monsieur COUTANT indique ne pas être favorable à cette disposition pour les spéciales se déroulant sur circuit avec départ en ligne qui dépendent de la vitesse.

Après discussion, le Président propose un vote sur ce texte en excluant la partie des spéciales se déroulant sur circuit :

Question : Etes-vous favorable à la proposition de modification de l'article 2.1.20 du code sportif hors spéciales se déroulant sur des circuits pour les Rallyes Routiers ?

Nombre de votants : 29

Oui : 29.

Non : 0.

Abstentions : 0.

La proposition est donc adoptée à l'unanimité.

La Direction des Sports et de la Réglementation adressera aux membres du Comité Directeur les versions définitives de ces documents.

11.5 Règles Techniques de Sécurité.

Monsieur POIRIER soumet les propositions de modifications des RTS des disciplines Motocross, Vitesse et de la réglementation niveau sonore des machines.

Le Comité Directeur donne son accord sur les propositions.

La Direction des Sports et de la Réglementation adressera aux membres du Comité Directeur les versions définitives de ces documents.

Q. 12 – ACQUISITIONS DE TERRAINS.

Voir carte en annexe.

A ce jour, la FFM a acquis les terrains suivants : Autrive (32 – l'acte de vente a été signé le 24 février 2016), Berchères-les-Pierres (28), Edern (29), Cussac (87), Escassefort (47), Montlaur (12), Toucy (89).

La vente du terrain de Château du Loir (72) a été signée le 19 février 2016. Il est précisé que cette opération d'achat/vente a été neutre pour les finances fédérales.

Les terrains suivants sont en portefeuille : Condé sur Escaut (59) et Toucy (89) pour une petite parcelle supplémentaire.

Des nouveaux terrains ont été visités : Frouard (54), St Rémy du Val (72), Gimont (32), Bellême (61) et Saint Nolf (visite programmée le 15 mars).

Dossiers toujours en cours : Châteauroux (36), Escublé (27), La Celle sur Loire (58) et Montlouis (37).

Q. 13 – QUESTIONS DIVERSES.

13.1 Inscriptions au calendrier fédéral en cours d'année.

Monsieur POIRIER évoque les règles d'inscription au calendrier fédéral qui interdisent dans certaines disciplines (Supercross notamment) l'inscription d'une épreuve à la même date qu'une autre manifestation et qui ne semble plus d'actualité actuellement.

Après discussions, il est décidé que ce point serait étudié par le Groupe de Travail Licences Epreuves lors de sa réunion du 25 mai 2016.

13.2 Réseaux sociaux.

Lors d'une récente formation, Monsieur BERTAUD a été alerté par des délégués qui s'inquiètent des propos parfois malveillants tenus sur les réseaux sociaux par des pilotes ou leur entourage.

Le Président rappelle qu'il convient de rappeler aux licenciés qu'en souscrivant leurs licences, ils s'engagent à respecter la charte du sportif FFM dont le texte figure au verso de toute licence.

13.3 Formations CDSR.

Monsieur RIGAUDIAS souhaiterait connaître les dates des formations CDSR prévues en 2016. Monsieur POIRIER lui indique que celles-ci seront transmises aux Ligues à la fin du premier trimestre 2016.

13.4 Question de Monsieur DURAND.

Les Ligues étant pour la plupart des employeurs, Monsieur DURAND souhaiterait l'aide des services de la Fédération via un support pour les entretiens annuels obligatoires devant être effectués avec leurs salariés. Un document type leur sera adressé par Monsieur LEROY.

13.5 Question de Monsieur BELLANGER.

Monsieur BELLANGER souhaite évoquer la sécurisation des circuits. Lors de leurs récentes visites sur le terrain de Berchères, Messieurs ROBERT et LEONCE ont demandé certains travaux. Or, la Préfecture lors de sa visite d'homologation en a demandé d'autres ce qui représente des coûts importants pour le club. Le Président BOLLE lui rappelle que les services de la Préfecture peuvent toujours demander des aménagements supplémentaires de ceux de la Fédération.

13.6 FIM-Europe.

Madame RESCHKO-JACQUOT souhaite évoquer le manque de dynamisme parfois constaté au siège de la FIM-Europe. Monsieur DESNUES, Vice-président de cette instance, lui indique que le manque de moyens ne permet pas d'augmenter le nombre de salariés qui doivent gérer 47 pays affiliés à la FIM-Europe. Toutefois, il considère que le staff effectue un travail important.

L'ordre du jour étant épuisé, plus personne ne prenant la parole, le Président lève la séance à 13h20.